



Domaine Public

Le 03 février 2026

ARRETE TEMPORAIRE N° 094/2026

Code Voie : 9999

Diverses rues de la ville

Le Maire de la ville de BASTIA,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment ses articles L2213-1 à L2213-6-1

Vu le Code de la route,

Considérant la demande du **Service Animation de la ville de Bastia** qui sollicite l'autorisation de réglementer le stationnement afin d'assurer le bon déroulement du CARNAVAL 2026

ARRETE

Article 1 : Les prescriptions du présent arrêté entrent en application du **vendredi 6 mars 2026 à 7h00 au dimanche 8 mars 2025 à 20h00**.

Article 2 : Le stationnement est interdit aux emplacements délimités par les services techniques de la ville dans les rues suivantes :

- Allée du 173^{ème} R.I (30 places)
- Boulevard Paoli, au droit du Collège Simon Vinciguerra de chaque côté de la voie, ainsi que sur les arrêts bus le dimanche 8 mars 2025 de 08h00 à 20h00.
- Rue du Général Abbatucci (3 places)
- Rue Conventionnelle Salicetti (2 places)

Article 3 : Le stationnement des véhicules en contravention aux prescriptions du présent arrêté, est réputé gênant, conformément à l'article R. 417- 10 du code de la route.

Article 4 : Les services techniques de la ville mettront en place la signalisation réglementaire de sécurité et de police ainsi que le présent arrêté au minimum 48h00 avant sa date d'effet.

Article 5 : Monsieur le Directeur Général des Services de la Ville de Bastia, Madame la Directrice Interdépartementale de la Police Nationale de Haute-Corse, Madame la Directrice de la Police Municipale sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Pour le Maire et par délégation
L'Adjoint délégué

Linda PIPERI

Le Maire informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Bastia dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le tribunal administratif de Bastia peut aussi être saisi par l'application informatique « Télécours Citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Merria di Bastia

Viale Pierre Guidicelli
20410 Bastia Cedex



+33(0)4 95 55 95 55



mairie@bastia.corsica

www.bastia.corsica